

Zeitschrift: L'effort cinégraphique suisse = Schweizer Filmkurier
Herausgeber: L'effort cinégraphique suisse
Band: - (1932-1933)
Heft: 27-28

Artikel: Exploitation : il faut baisser les prix!
Autor: Lordier, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exploitation

Il faut baisser les prix !

Cet hiver a vu s'évanouir nos ultimes illusions.

Les recettes — partout — sont en régression marquée sur la saison dernière.

Le public met plus de réticence que jamais à prendre le chemin de son spectacle favori.

Ce n'est pas là, me direz-vous, une constatation nouvelle !

D'accord.

Mais est-ce un motif pour ne pas la refaire ?

D'autant qu'un élément nouveau intervient aujourd'hui, qui donne une raison de plus à cet état de chose.

Une raison de plus, parce que nous en connaissons déjà plusieurs :

la grave crise que nous traversons, et dont notre industrie n'a pas le plus à souffrir ;

l'augmentation constante de la concurrence ;

l'abondance de mauvais films.

* * *

Le public, aujourd'hui, et à cause de la crise, est contraint de se restreindre.

Le temps n'est plus où, sans compter, il pouvait s'offrir plusieurs spectacles par semaine.

Désormais, au budget familial, le chapitre « distraction » est sentencieusement et modiquement établi.

C'est encore bien beau de pouvoir aller chaque semaine voir un film !!!

Donc, diminution des possibilités d'achat.

Puis « sélection » doublement justifiée par la « concurrence nouvelle » et la « rareté des bons films ».

C'est un problème qui se pose pour le spectateur : où aller voir le meilleur film ? ce qui a pour conséquence, aussi fâcheuse qu'inévitable, une instabilité de la clientèle.

* * *

L'exploitant, actuellement, ne peut plus compter sur son public.

Il « espère » le public. Et suivant qu'il passera un film meilleur ou moins bon que son voisin, c'est lui ou son concurrent qui « fera » une semaine.

* * *

L'autre raison, dont je me propose de vous entretenir maintenant, pourrait bien, dans un avenir plus rapproché qu'on ne veut le croire, suffire, elle seule, à décider définitivement du sort du cinéma.

Il s'agit du prix des places.

* * *

Ailleurs que dans cet organe essentiellement corporatif, j'hésiterais à soulever ce lièvre.

Ici, entre nous, et avec cette franchise — souvent pénible ! — dont jusqu'à ce jour on a bien voulu me rendre justice, j'estime que c'est nécessaire.

Le « prix des places » est devenu le problème qu'il faut résoudre.

Tout le monde y pense... et le sait.

Personne n'ose en parler... agir.

C'est un tort.

* * *

Le prix des places est désormais trop élevé ; il ne correspond plus aux « possibilités de dépenses » actuelles du public.

Par rapport au « coût de la vie », le prix de nos fauteuils a quelque chose de prohibitif.

Alors que la plupart des fournisseurs de marchandises « indispensables » ont réajusté leurs tarifs, il n'est pas normal de « maintenir » les nôtres, qui s'appliquent, ne l'oublions pas, à une « marchandise » somme toute superflue.

Le public, en général, paraît ne pas s'être aperçu de cette anomalie : le maintien du prix élevé des places. Toutefois, par des remarques particulières, on peut conjecturer que le moment est proche où il s'étonnera de ce que le prix des places n'ait pas été, lui aussi, réajusté au coût actuel de la vie.

Or, comme on se passe plus facilement de cinéma que de pain et de chaussures, qu'advient-il, alors ?

* * *

Tandis qu'une baisse spontanée et dans des proportions normales produirait une réaction salutaire qui ferait mieux que compenser le sacrifice consenti.

La preuve vient d'en être faite, à Paris, par certains théâtres qui se sont décidés à baisser leurs prix.

Leurs recettes ont augmenté d'un tiers. Et le spectacle se déroule devant une salle suffisamment garnie pour éviter au public cette pénible impression de « spectacle individuel ».

* * *

Donc, le danger d'une telle mesure n'est qu'apparent.

Car nous sommes ainsi faits que nous préférons dépenser trois fois cinq francs qu'une fois dix francs !

Le public, de même, sera enclin à reprendre son ancienne habitude de « spectacles multiples » qui lui donneront l'impression d'en « avoir davantage pour son argent ».

Et comme il est foncièrement logique, ce brave public, il sera tout disposé à modérer les critiques souvent virulentes qu'il nous adresse aujourd'hui, et dont on se sent gêné de lui faire grief... : le prix qu'il consent à payer lui confère le droit de juger sans clémence !...

* * *

Baisser le prix des places, c'est là, sans aucun doute, un des moyens de sauver notre métier.

Et, en cette période de vœux, laissez-moi vous souhaiter... : La sagesse de savoir prendre une telle décision !

En général, on ne souhaite à autrui que ce qu'il ne possède pas encore !

Mais, dans l'espoir qu'il l'obtienne bientôt !

Jean LORDIER.